

Abrogation des Règlements généraux et adoption d'un nouveau Règlement général.  
Justifications sommaires pour le vote d'approbation à l'Assemblée annuelle 2012.

*Repeal of the General Regulations and adoption of a new General Regulation.  
Summary justifications for the vote of approval at the Annual Assembly 2012.*

Les Règlements généraux ont été adoptés il y a vingt ans, selon les normes de l'époque. Depuis, les règlements comportent des dispositions plus explicites concernant les missions de l'organisation et des normes concernant la gestion, les conflits d'intérêts et l'éthique des administrateurs.

*The General Regulations were adopted twenty years ago, according to the standards of the time. Since then, the regulations contain more explicit provisions on the tasks of the organization and management standards, conflicts of interest and ethics for directors.*

Le nouveau Règlement général, rédigé par Jean-François Boulais et Jean-Louis Bertrand, secrétaire de l'Association, respecte ces nouvelles normes.

*The new General Regulation, edited by Jean-Francois Boulais and Jean-Louis Bertrand, secretary of the Association, meet the new standards.*

Comme vous le constaterez à la lecture du document, le Règlement synthétise les traits fondamentaux de notre organisation, statut légal, historique et mission tout en conservant les règles antérieures concernant les pouvoirs et devoirs des Assemblées des membres et du conseil d'administration.

*As you see from the document, the Rules summarizes the basic features of our organization, legal status, history and mission while maintaining the previous rules on the powers and duties of Assemblies and Board of Directors.*

Pour les administrateurs, le nouveau Règlement établit clairement leurs obligations de gérer l'Association avec transparence et en évitant tout conflit d'intérêt. La règle d'agir à titre de bénévole non rémunéré a été réaffirmé clairement.

*For the directors, the new regulation makes clear their obligations to manage the Association with transparency and avoiding conflicts of interest. The rule to act as an unpaid volunteer is clearly reaffirmed.*

Le conseil d'administration a choisi d'abroger les anciens règlements et d'adopter un nouveau règlement pour faciliter la compréhension globale du texte.

*The Board chose to repeal the old regulations and adopt new regulations to facilitate the overall understanding of the text.*

Règlement adopté lors de la 167e réunion du Conseil d'Administration tenue le 15 décembre 2010 à la Maison Reilly.

Résolution

Il est proposé par Édith Smeesters secondée par Jacques Hupertz et résolu à l'unanimité d'abroger les règlements actuels de l'Association et de les remplacer, à compter du 1er janvier 2011, par le Règlement général de l'Association du patrimoine de Potton.

Extrait conforme : Jean-Louis Bertrand, secrétaire.

Regulation adopted at the 167th meeting of the Board held on 15 December 2010 at the House Reilly.

### *Resolution*

*It was moved by Edith Smeesters, seconded by Jacques Huppertz and unanimously resolved to repeal the current regulations of the Association and replace them, effective January 1, 2011, by the General*

*Regulations of the Potton Heritage Association. Extract consistent – True Copy  
Jean-Louis Bertrand Secretary*

Le conseil vous demande d'approuver le nouveau Règlement général lors de l'Assemblée annuelle qui se tiendra le 1er avril 2012. Le secrétaire, Jean-Louis Bertrand (450-292-0202 ou bertrandjl@xplor.net.com) est à votre disposition pour répondre à vos questions.

*The board asks you to accept the new General Regulation at the Annual Meeting to be held on 1st April 2012. The secretary, Jean-Louis Bertrand (450-292-0202 or bertrandjl@xplor.net.com) is available to answer your questions.*

Extraits du Règlement concernant les changements à la réglementation :

4.1 - Droits, pouvoirs et responsabilités de l'Assemblée

L'Assemblée annuelle:

2) Approuve les règlements et les modifications aux règlements, tels qu'ils sont proposés par le Conseil.

*4.1 - Rights, powers and responsibilities of the Assemblies*

*The Annual General Assembly:*

*2) Consider and vote upon By-laws and any modification to them, such as proposed by the Board.*

5.3 - Fonctions et pouvoirs du Conseil

*5.3 - Functions and powers of the Board*

5.3.5 - Il peut modifier les règlements de l'Association et en adopter de nouveaux si nécessaire. Ces règlements entrent en vigueur au moment fixé par le Conseil. Toutefois, ils doivent être ratifiés par l'Assemblée faute de quoi ils cessent alors d'être en vigueur.

*5.3.5 – It may modify the regulations of the Association and adopt new ones, if necessary. These regulations come into force at the time fixed by the Board. However, they must be ratified by the Assembly, failing which they have no effect.*

7 - MODIFICATION DE L'ACTE CONSTITUTIF

Les modifications de l'acte constitutif de l'Association sont soumises, sur proposition du Conseil, au vote majoritaire des membres réunis en Assemblée annuelle ou extraordinaire.

Le vote ne peut pas avoir lieu sans que les modifications proposées, accompagnées des justifications sommaires, soient jointes à la convocation.

*7 - AMENDMENT OF THE CONSTITUENT ACT*

*Changes to the constituent act of the Association, proposed by the Board, are subject to a majority vote of members in Annual Assembly or at a Special Assembly.*

*The proposed modifications and a summary justification must be included with the notice convening the meeting, failing which no vote may be taken.*